



Acte n° 2023C167

DELIBERATION

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2023

Nombre de Conseillers :		Date de convocation du Conseil Communautaire :	
En exercice :	45		Le 14/09/2023
Présents :	34		
Pouvoirs :	7		
Votants :	41		

Le 21 Septembre 2023, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à la salle des fêtes, 47 route de Villars à Villeneuve (01480).

Présents : Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Amina LEGHNIDER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Didier ALBAN (Pouvoir Sylvie PERMEZEL), Fabien BIHLER, Patrick CHARRONDIERE (Pouvoir Amina LEGHNIDER), Daniel DOMPOINT (Pouvoir Christine FORNES), Emmanuelle CARGNELLI (Pouvoir Bernard REY), Bruno HENRY, Gaëlle LICHTLE, Michèle NUGUET (Pouvoir Gabriel AUMONIER), Richard PACCAUD (Pouvoir Gilles GARNIER), Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON (Pouvoir Yves DUMOULIN).

Secrétaire de séance : Sylvie PERMEZEL.

OBJET : ACTION SOCIALE - Projet de crèche en PSU à Villeneuve - Demande de subventions

Mme Christine FORNES, Vice-Présidente en charge de l'action sociale, de la petite enfance et de l'insertion professionnelle, rappelle que le Conseil du 15 septembre 2022 a validé le plan de financement pour la création d'une crèche en PSU située sur la commune de Villeneuve.

L'étude de besoins et le programme architectural ont reçu un avis favorable de nos partenaires, Caisse d'allocations familiales et Département de l'Ain, le 23 février 2023.

L'architecte retenu pour le projet a travaillé sur un avant-projet sommaire qui permet d'optimiser le niveau environnemental de l'équipement (toiture végétalisée, panneaux photovoltaïques et matériaux biosourcés). Les dépenses prévues sont précisées ci-dessous. Le terrain est cédé gratuitement par la commune de Villeneuve.

En ce qui concerne les recettes, la Communauté de communes a d'ores et déjà reçu un avis d'attribution de la Région pour un montant de 205 000 €. La CCDSV peut également prétendre à des aides de l'Etat (DETR, DSIL et Fonds vert), de la Région, du Département de l'Ain et de la Caisse d'allocations familiales, selon le plan de financement suivant :

Dépenses HT		Recettes HT	
Travaux		Etat (DETR)	200 000
VRD, gros œuvre, charpente, couverture et menuiserie extérieure	690 000	Etat (DSIL)	300 000
Toiture végétalisée (y compris renforcement charpente)	60 000	Caisse d'allocations familiales de l'Ain	648 000

Aménagements intérieurs, peinture, sols, plomberie, électricité	550 000	Fonds vert	36 000
Plus value isolants et sols souple biosourcés	40 000	Région AURA	205 000
Photovoltaïques	20 000	Département de l'Ain	144 000
Mobilier et équipements intégrés (cuisine, etc.)	100 000	Total subventions	1 533 000
Autres mobiliers et équipements	300 000		
Maîtrise d'œuvre	102 200	Restant à charge CCDSV	481 400
Etudes et autres frais de MO	152 200		
Total dépenses HT	2 014 400	Total recettes HT	2 014 400

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 07/09/2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'AUTORISER** le président ou son représentant à demander les subventions à l'Etat, au Département de l'Ain et à la Caisse d'allocations familiales telles que définies dans le plan de financement ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondant à ces opérations seront inscrits aux budgets 2023 et suivants.

A Villeneuve, le 21/09/2023

La Secrétaire de Séance,
Sylvie PERMEZEL

Affichage sous format électronique : 26/09/2023

Le Président,
Marc PECHOUX

